



UNOCA

BUREAU RÉGIONAL DES
NATIONS UNIES POUR
L'AFRIQUE CENTRALE

**Déclaration de Monsieur Abdou Abarry,
Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Afrique
Centrale, Chef de l'UNOCA.**

**Lors de la 4ème session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et
de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique
Centrale (CEEAC)**

Djibloho, le 4 septembre 2023



Son Excellence **Monsieur Teodoro Obiang Nguema Mbasogo**, Président de la République de Guinée Equatoriale, Président en exercice de la Conférence des Chefs de l'Etat et de Gouvernement de la CEEAC,

- Excellences Messieurs les chefs d'Etat et de Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Monsieur le Président de la Commission de la CEEAC ;
- Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et Représentants des organisations internationales ;
- Mesdames et messieurs.

Je suis honoré de participer à cette Session Extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC sur la situation politique qui prévaut au Gabon.

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, qui comme vous le savez, suit avec une grande attention l'évolution de la situation au Gabon, m'a chargé de vous transmettre ses chaleureuses salutations et ses vœux de pleins succès dans vos travaux. Les Nations Unies, à travers le Secrétaire Général, ont fermement condamné le coup d'état et le changement anticonstitutionnel intervenu au Gabon.

Excellences Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,

Votre Sommet Extraordinaire se tient à un moment où la dynamique de démocratisation amorcée en Afrique depuis quelques décennies connaît des fortunes diverses, allant des conférences nationales, aux transitions démocratiques à la mise en place de systèmes démocratiques et malheureusement, tout récemment, à la résurgence des coups d'état militaires.

Ces coups d'état qui entraînent des changements anticonstitutionnels sont une violation flagrante des valeurs et instruments juridiques dont se sont dotées notamment, les Nations Unies, l'Union africaine, la CEEAC, la CEDEAO et l'OIF.



Celui qui vient d'intervenir au Gabon, pays membre de la CEEAC, après ceux intervenus au Mali, en Guinée, au Burkina Faso ou encore au Niger, nous rappelle l'urgence qu'il y a à se pencher sérieusement sur ce phénomène que certains qualifient à juste titre de « **crise de la démocratie en Afrique** ».

Et pourtant, face à la répétition de coups d'état, l'OUA/ l'Union Africaine a adopté plusieurs décisions et déclarations telle que la « **Déclaration sur le Cadre pour une réponse de l'OUA au changement anticonstitutionnel de gouvernement** », adoptée par la 36e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA tenue à Lomé, Togo en juillet 2000 ; ou encore la « **Déclaration solennelle du 50e anniversaire de l'OUA/UA** », adoptée à Addis-Abeba en mai 2013.

Tout comme le Traité révisé de la CEEAC de 2019, qui consacre le principe de non-agression, de non-recours à la force pour le règlement des différends et le respect de la prééminence du droit.

Après une décennie 2011-2021 où les coups d'état en Afrique semblaient révolus ou tout au moins en net déclin, d'août 2020 à août 2023 cette tendance s'est hélas inversée.

Pour le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, les raisons d'un tel état de fait doivent être trouvées dans « **les insuffisances en termes de gouvernance** », notamment la mauvaise gestion des diversités et des opportunités, le refus d'accepter les résultats des élections ou la manipulation des constitutions.

Pour sa part, le **Secrétaire Général des Nations Unies, Monsieur Antonio Guterres** a estimé que trois raisons principales expliquent la résurgence des coups d'état en 2021, à savoir, les fortes divisions géopolitiques entre les Etats, l'impact socio-économique de la pandémie du COVID-19 et une certaine incapacité du Conseil de Sécurité à prendre des mesures fortes face aux putschs.

A ces raisons, il convient d'ajouter celles évoquées par les auteurs des récents coups d'état, comme l'incapacité des pouvoirs démocratiques à lutter efficacement contre l'insécurité et le terrorisme, la mauvaise gestion économique, la corruption ou encore le manque ou la mauvaise prise en charge de la jeunesse.



Au nombre des solutions, il faut se réjouir du récent lancement de la facilité pour l'Afrique à l'appui aux transitions inclusives, résultat d'une collaboration entre l'Union Africaine et le PNUD (AFSIT) et souhaiter que les ressources nécessaires pour sa mise en œuvre soient mobilisées.

Dans le même ordre d'idées, une étude produite par le PNUD, intitulée « soldats et citoyens : coups d'état militaires et le besoin d'un renouveau démocratique en Afrique » révèle que les faibles indicateurs de développement, contribuent au risque de coup d'état.

Excellence Messieurs les chefs d'Etat et de Gouvernement,

Les coups d'état, il convient de le rappeler, ne sont pas propres à l'Afrique car ils ont touché d'autres continents, notamment l'Amérique Latine, l'Asie et l'Océanie avec un total de 486 coups d'état réussis ou avortés depuis 1950, selon une étude menée par des chercheurs américains.

Le continent Africain en a enregistré 214, dont 108 réussis.

Il est temps, il est grand temps, d'arrêter ce recul pour la démocratie, en mettant en œuvre et en renforçant les conventions dont se sont dotées nos organisations régionales et internationales.

Il est temps d'arrêter ce recul en revisitant les mécanismes de prévention qui ont récemment montré leurs limites face aux décisions d'organisations régionales, décriées par les opinions publiques de certains pays, pourtant membres de ces organisations.

C'est à ce prix que « **l'Afrique que nous voulons** » conformément à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, et à l'Agenda 2030 des Nations Unies trouvera le chemin de la stabilité institutionnelle, de la sécurité et de la prospérité.

Nous formulons l'espoir que grâce à l'accompagnement de la CEEAC et de ses états membres ainsi qu'au soutien des Nations Unies, le Gabon, dont on a pu mesurer les faiblesses de son architecture électorale, à l'occasion des élections du 26 août



dernier, saura se doter de règles et d'institutions fortes qui consolideront son ancrage démocratique, à l'issue d'une transition menée dans un délai raisonnable.

En effet, le coup d'état au Gabon est intervenu en plein processus électoral, ce qui empêche ce dernier d'aller à son terme.

Les élections du 26 août dernier dont les conditions d'organisation ont été critiquées par de nombreuses parties prenantes, ont été précédées par de multiples modifications du cadre juridique.

En outre, ces élections n'ont pas bénéficié de l'accompagnement régional, car ni la **CEEAC, ni l'Union Africaine** n'ont pu déployer d'observateurs, contrairement à la pratique suivie dans les autres pays de la région en pareille circonstance.

Excellences Messieurs les Chefs de l'Etat et de Gouvernement,

Je voudrais, pour conclure, rappeler que la mise en place d'institutions démocratiques fortes et inclusives, capables de résister aux manipulations et prenant en compte les aspirations des citoyens, constitue le principal gage pour sortir de la spirale de l'instabilité et de l'insécurité.

Vos présentes assises se tiennent, heureuse coïncidence, en Guinée Equatoriale, là où en mai 2022, le continent a pris des décisions et formulé des recommandations à travers la **Déclaration de la 16^{ème} Session Extraordinaire de la Conférence de l'Union Africaine sur le terrorisme et les changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique.**

Cette Déclaration de Malabo doit être renforcée à travers vos délibérations et les décisions qui vont en résulter, de façon à doter la CEEAC et l'Afrique centrale d'instruments adéquats pour faire face à la résurgence des changements anticonstitutionnels dans son espace.

Je vous remercie de votre aimable attention.